



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn
Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure

Procès-verbal des décisions

Du Synode des Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure

des 29 – 30 mai 2018

Hôtel du gouvernement Berne

DÉCISIONS:

Point 1: Accueil par le président du Synode

Point 2: Election complémentaire à la commission non permanente «Eglise-Etat»; élection

Décision:

Est élu comme membre de la commission non-permanente « Eglise-Etat»: Markus M. Müller, Soleure.

Point 3: Procès-verbal du Synode d'hiver des 12 – 13 décembre 2017; adoption

Décision:

Le procès-verbal du Synode d'hiver des 12 – 13 décembre 2017 est adopté.

Point 4: Rapport d'activité 2017; approbation

Décision:

Le rapport d'activité 2017 est approuvé.

Point 5: Comptes annuels 2017; approbation

Décision:

Le Synode décide:

1. d'autoriser le dépassement de budget d'un montant de CHF 307'634.45 qui est de la compétence du Synode,

Point 13: Crédit récurrent au Centre HipHop de Berne- crédit pour les années 2019 – 2022; décision

Décision:

Le Synode approuve un crédit d'engagement de CHF 320'000 pour la période 2019 – 2022 en faveur du Centre HipHop (HHC) de Berne à hauteur de CHF 80'000 par année.

Point 14: Crédit récurrent à l'Association «Maison des religions – dialogue des cultures» - contribution pour les années 2019 – 2022, incluant le rapport 2015 – 2017; décision

Décision:

1. Le Synode prend connaissance du rapport sur les activités de l'Association « Maison des religions – dialogue des cultures » 2015 – 2017.
2. Le Synode approuve une contribution à l'Association « Maison des religions – dialogue des cultures » sous la forme d'un versement de CHF 120'000 par an pour les années 2019-2022 (compte. 560.332.11).
3. Comme base de décision pour la prolongation de la collaboration après 2022, le Synode attend pour **le Synode d'été 2022** la présentation d'un rapport de l'Association « Maison des religions-dialogue des cultures » sur la période correspondante à la subvention, soit 2019-2021.

Point 15: Contribution au projet de la Conférence interconfessionnelle « Projet Tandem-zäme ungerwägs [faire route ensemble]» 2019 - 2020; décision

Décision:

1. Le Synode approuve la mise en place d'un projet «zäme ungerwägs [*faire route ensemble*]» destiné aux demandeurs d'asile, aux personnes admises à titre provisoire et aux réfugiés reconnus, pour les années 2018 à 2020, et prend connaissance de sa conception.
2. Le Synode adopte à cet effet un crédit d'engagement de CHF 270'000 pour ces trois années, à la charge du Fonds de développement et de soutien.
3. Les frais supplémentaires résultant du renchérissement et l'évolution des frais de personnel découlant du règlement sont implicitement approuvés par cette décision.

Point 16: Projet de parrainage «avec moi» dans le cadre de la lutte contre la transmission de la pauvreté de génération en génération – prolongation du crédit récurrent 2019 - 2021; décision

décision:

1. Le Synode décide de prolonger la collaboration avec le projet de parrainage «avec moi».
2. Il approuve un crédit récurrent de CHF 20'000 par an pour les années 2019 à 2022 (compte. 299.331.01).

Point 17: Motions

Aucune motion n'a été déposée.

Point 18: Réponse du Conseil synodal au postulat des députés au Synode Buchter/Schneeberger et cosignataires «L'Eglise, employeur responsable de collaboratrices et collaborateurs en situation de handicap»;

décision

Décision:

1. Le Conseil synodal propose au Synode l'adoption du postulat.
2. Le Conseil synodal soumet au Synode un rapport détaillé dans le délai d'un an.

Point 19: Motions urgentes év.

Aucune motion urgente n'a été déposée.

Point 20: Postulats urgents év.

Aucun postulat urgent n'a été déposé.

Point 21: Interpellations

Aucune interpellation n'a été déposée.

Point 22: Résolutions, pétitions év.

Aucune résolution ni pétition n'ont été déposées.